

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

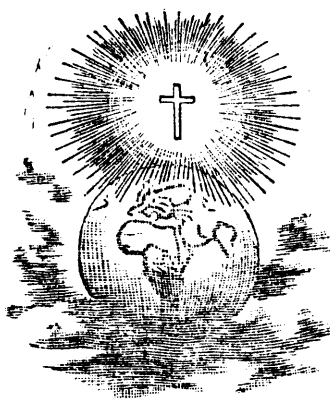
This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal **TASCHÉREAU**, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. **GOSSELIN**

Curé du Cap-Santé,

Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. **GOSSELIN**

Curé du Cap-Santé,

Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET C^{ie}

1890

SOMMAIRE :

La sainte messe, 25.—Causerie, 26.—L'Eglise catholique en Hollande (1800-1890), 27.—La récente convention acadienne, 29.—A propos d'une décoration, 30.—Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Nicolet, 31.—Consultation, 31.—Les Protestants et la sainte Vierge, 32.—Nécrologie, 32.—Instruction chrétienne, 32.—Le cardinal Newman, 33.—La S. C. de l'index, 35.—Petite chronique, 35.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	21	septembre—XVII. S. Mathieu, apôtre.
Lundi,	22	“ —S. Thomas de Villeneuve.
Mardi,	23	“ —S. Lin, pape et martyr.
Mercredi,	24	“ —N.-D. de la Merci.
Jeudi,	25	“ —S. Nom de Marie.
Vendredi,	26	“ —SS. Cyprien et S. Justine.
Samedi,	27	“ —SS. Côme et Damien.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC. Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 7 h.	CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.
EGLISE DE LA BASSE-VILLE. Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.	EGLISE S. JEAN-BAPTISTE. Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.
EGLISE SAINT-ROCH, Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 heures.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.	EGLISE SAINT.SAUVEUR. Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.
CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH. Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.	CHAPELLE N.-D. DE LOURDES. Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

PAIEMENTS D'ABONNEMENTS

M. P., curé de St-G. (Lac S. Jean).—M. G., curé de St-E. (Lotbinière).—Dlle M. C. C., (Québec).—M. L., évêché de C. (Kentucky).—M. L., (Château-Richer).—M. T., curé de St-M. (Rimouski).—Dme R., Ste-Gertrude.—Dme D., S-Roch (Québec).—M. S., arpenteur (Lévis).—M. S., curé de St-P. (Beauce).—L'Hon. E. C. J. S., (Fraserville).—M. C., vicaire à I. V. (Témiscouata).—M. D., curé à Riv-O. (Kamouraska).—M. H., (Grondines).—Dme D., (S. Sauveur).—M. B., curé à W. R. (Dakota).—M. L., vicaire à D. (Portneuf).—

Dame Ve D., (Cap-Santé).—M. F., (Cap.Santé).—M. G., curé a St-J. (Beauce).—M. L., (S. Prime).—M. D., curé à Ormstown.—M. M., (S. Romuald)

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

LA SAINTE MESSE

“ Pour moi, disait le cardinal Newman, rien ne me console, rien ne me pénètre et ne subjugué mon âme comme la Messe, telle qu'on la célèbre parmi nous. Je pourrais assister toujours à des messes, sans jamais éprouver de fatigue. Ce n'est pas une simple formule de prières, c'est une grande action, la plus grande action qu'il puisse y avoir sur la terre. Ce n'est pas seulement l'invocation mais, si j'ose employer ce mot, l'évocation de l'Eternel. Il descend sur l'autel en chair et en sang, Celui devant qui les anges se prosternent et les démons tremblent. C'est ce majestueux avènement qui est la fin et l'explication de toutes les parties de la solennité.

“ Et nous tous, rangés autour de l'autel, chacun à sa place, nous tenons les yeux fixés sur le grand avènement “ *attendant le mouvement de l'eau.* ” Chacun à sa place, avec son cœur, avec ses besoins, ses pensées, son attention, ses prières particulières ; séparés, mais réunis de cœur, attentifs à l'action qui s'opère, attentifs à son progrès, s'unissant à sa consommation. Nous ne suivons pas péniblement et sans intérêt une formule ennuyeuse de prières, mais comme un concert d'instruments différents qui concourent à une douce harmonie, nous prenons notre part au sacrifice avec le prêtre du Seigneur que nous soutenons et qui nous guide. Là se trouvent des petits enfants, des vieillards, des ouvriers au cœur simple, des lévites du sanctuaire, des prêtres qui se préparent au Saint-Sacrifice, d'autres qui font leur action de grâces. Là sont des vierges pures et des pécheurs pénitents, mais de toutes ces âmes s'élève une seule hymne eucharistique dont la grande action est la mesure et la fin.”

Ils sont loin de professer les mêmes sentiments de foi, ces catholiques sans nombre qui n'assistent jamais aux messes de semaine ;

qui manquent à la messe du dimanche, sans raison aucune ou sous les plus futiles prétextes ; qui n'arrivent jamais avant l'Évangile ou même le Sanctus ; qui se retirent avant la fin, poussés par l'ennui qu'ils éprouvent ; qui passent le temps à promener leurs regards sur ceux qui les entourent, l'esprit préoccupé de mille pensées étrangères et à cent lieues de ce qui se passe à l'autel ; dont le maintien dénote l'absence de foi et de bonne éducation ; et qui sortent de l'église, le plus souvent, sans avoir pensé à Dieu, sans lui avoir adressé un acte d'adoration, de demande et de remerciement. On peut à bon droit répéter à leur sujet les paroles que Jésus-Christ adressait à son Père du haut de la Croix : " Pardonnez leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font."

CAUSERIE

" Ame qui prie, âme sauvée ! " Rien de plus vrai, comme nous allons le voir.

Il sert peu d'être convaincu de la beauté de la vertu et de la laideur du vice ; sans la prière, on continuera de faire le mal que l'on hait et l'on omettra le bien que l'on aime. Ce sont les paroles même de l'apôtre saint Paul ; et, fait assez étonnant, un poète païen, contemporain de saint Paul, a dit la même chose presque dans les mêmes termes : " Je loue et j'approuve ce qui est bien dit-il, et je fais ce qui est mal. " C'est ce que nous faisons nous-mêmes tous les jours. Y en a-t-il un parmi nous qui ne voudrait être saint et vertueux ? Pourquoi donc les pécheurs sont-ils légions, et les saints sont-ils si rares ? Pourquoi ? Parceque pour être saint il faudrait se faire une violence dont on ne se sent pas la force. Pourquoi n'a-t-on pas cette force ? Parcequ'on ne la demande pas à Dieu, parceque l'on ne prie pas.

Parmi ceux qui ne prient pas ou ne prient guère, on prétend cependant qu'il y a nombre d'honnêtes gens. Il est possible qu'il y en ait ; mais soyons sûrs qu'ils sont clair-semés, et que cela est uniquement dû au fait qu'ils n'ont jamais été violemment tentés. On sait, en effet, que les hommes ne sont pas enclins au vice dans la même mesure, et que chacun a sa passion dominante. Ainsi l'avare est rarement ivrogne, et l'ivrogne rarement avare. Mais est-on un parfait honnête homme, et surtout sera-t-on sauvé, parceque l'on réussit à se garantir de tout excès ? Non, bien sûr ! Pour être sauvé, il faut avoir aimé Dieu par dessus tout, et son prochain comme soi-même. Pour être sauvé, il faut avoir respecté en soi et dans les autres l'image de Dieu, etc. Or, les commando-

ments, comment sont-ils observés par ceux qui ne prient jamais, ou presque jamais ? Si vous voulez le savoir, demandez à ces personnes qui n'aspirent qu'au titre d'honnêtes gens, de vouloir bien vous mettre au fait de leurs petites affaires, et vous saurez à quoi vous en tenir parfaitement.

Non seulement il faut prier pour résister aux tentations, pour faire le bien d'une manière méritoire, pour observer les commandements et surtout pour persévérer jusqu'à la fin dans l'amitié de Dieu, mais il faut *prier sans cesse*, il faut prier aussi souvent qu'on respire. Ces paroles, nous ne faisons que les répéter à la suite du Fils de Dieu, qui a dit comme doivent le savoir tous les chrétiens : " Il faut toujours prier et ne se lasser jamais. " Saint-Paul a été le premier répétiteur de ces paroles, car il écrivait aux fidèles de son temps : " Priez sans interruption. " Ceci veut-il dire que nous devons être toujours à genoux, le chapelet à la main ? Non, pas du tout, comme nous allons l'expliquer maintenant.

D'après les Livres saints qu'on lit bien peu de nos jours, il y a quatre sortes de prière : celle de la bouche, celle des yeux, celle des mains et celle du cœur.

La prière de la bouche n'est pas autre que la prière vocale, et tout le monde à peu près sait en quels temps il faut s'y livrer pour mériter le nom de chrétien. Il faut prier en se levant, comme Jésus le faisait, d'après le témoignage de saint Marc, afin de consacrer à Dieu notre journée, avec ses actions, ses paroles, ses pensées et ses peines, afin de lui demander l'éloignement des embûches du démon, les forces pour vaincre les tentations, pour pratiquer les vertus et remplir ses devoirs. Il faut prier le soir, pour remercier Dieu des grâces reçues pendant la journée, lui demander pardon, se purifier par le repentir des fautes commises, et implorer sa protection et celle de la sainte Vierge pour la nuit, temps où un si grand nombre de personnes meurent subitement. Voilà le devoir le plus essentiel de la vie chrétienne, devoir cependant qu'une masse de chrétiens négligent complètement.

(A suivre.)

L'Eglise catholique en Hollande (1800-1890).

Nous avons vu quelle était, en 1800, la position précaire des catholiques hollandais. Mais depuis, les choses ont bien changé. L'émancipation des catholiques de Hollande a été effectuée par un frère de Napoléon, le roi Louis, qui était un catholique sérieux ; et pour la première fois, depuis la réforme, la Hollande

reçut chez elle un évêque catholique, le vicaire apostolique de Bois-le-Duc. Malheureusement son règne ne fut pas de longue durée. Ne voulant pas consentir à n'être qu'un pantin entre les mains de son frère, ce dernier le détrôna et réunit la Hollande à l'empire, en 1810.

Ce changement de régime fut loin d'être favorable à l'Eglise, comme on va le voir. En 1815, la domination française finissait en Hollande, et le congrès de Vienne réunissait la Belgique et la Hollande, sous le sceptre d'un protestant, le prince Guillaume de Nassau. En bon protestant, le nouveau roi inaugura son règne par la persécution; les évêques de Tournai et de Gand furent déportés, les séminaires formés, et les catholiques en butte à des tracasseries sans fin. Il fit si bien, que les Belges étant à bout de patience en 1830, secouèrent leurs chaînes, et se formèrent en Etat indépendant. Guillaume profita de cette dure leçon, et pour ne pas s'exposer à perdre la demi-couronne qui lui restait, il commença à mieux traiter ses sujets catholiques, et entra même en pourparlers avec Rome pour le rétablissement de la hiérarchie catholique (1840). Naturellement les protestants, grands partisans de la liberté de conscience, se mirent à jeter des cris de paon, et firent reculer le prince, qui se contenta de reconnaître en Hollande trois vicaires apostoliques avec caractère épiscopal. C'était un pas considérable. Mais en 1853, Pie IX jugea que l'heure était venue, et par la bulle : *Ex quo die* (14 mars 1854), il institua l'archevêché d'Utrecht avec quatre sièges suffragants. Protestants, Jansénistes et franc-maçons se déchaînèrent, débitèrent toutes sortes d'aménités, mais peu à peu le calme se fit, et les évêques montèrent tranquillement sur leurs sièges.

Depuis, la vie catholique se développe en Hollande sans faire de bruit, car on le sait, les Hollandais sont peu enthousiastes. Tout de même, l'édifice du protestantisme, là comme ailleurs, s'écroule sûrement. Tant que l'église officielle a régné en maîtresse, on a pu se faire illusion sur sa vitalité; mais au premier souffle de liberté qui a passé sur elle, la décomposition s'est déclaré. A l'heure qu'il est, il y a encore des habitudes religieuses, mais il n'y a plus guère de foi chez les ministres et les fidèles. Sous l'action des sociétés secrètes qui pullulent en ce pays, on est venu aboutir au rationalisme pur. La divinité de Jésus-Christ, l'inspiration des livres saints, le miracle, le surnaturel, etc., tout a été rejeté depuis longtemps par la majorité des ministres. Chacun enseigne et prêche ce qu'il veut. Sur 1500 ministres, 1400 nient l'Incarnation. A l'apparition de la Vie de Jésus par l'apostat Renan, 1500 pasteurs hollandais ont envoyé leur adhésion à l'auteur.

Ajoutez à cela l'anarchie des sectes dissidentes qui, comme autant de larves dévorantes, s'attachent à ce cadavre ; l'église établie ne mérite plus le nom d'église.

Pendant ce temps, le petit troupeau catholique grandit et s'affirme. En 1800 il était de 350,000 sur 1,500,000 habitants ; et, en 1889, de 1,499,803 sur 4,138,152 habitants. En 1853, les différents ordres religieux comptaient 711 membres en 88 maisons, tandis qu'en 1887 le nombre des religieux s'élevait à 2572, répartis en 144 couvents. Pour les religieuses, le progrès est encore plus éclatant. En 1853, on en comptait 1943 en 109 maisons, et, en 1887, 8350 en 453 couvents.

Quant aux hospices, orphelinats, etc., leur nombre est monté de 93 à 233. Mais, pour les églises surtout, c'est un triomphe, sans pareil. Dans l'espace de quelque années, on a bâti 416 églises et restauré ou agrandi 136 ; le tout est évalué en chiffre rond à 25 millions de piastres. De plus, ces catholiques ne le sont pas à demi. Très peu omettent le devoir pascal ; tous pourvoient généreusement à l'entretien de leurs pasteurs ; chaque année ils offrent une somme considérable au denier de S. Pierre, et, en 1868, 3000 zouaves sont allés défendre le pouvoir temporel ; chiffre proportionnellement le plus élevé de toutes les nations catholiques. Depuis 50 ans, le gouvernement protestant de Hollande pourrait servir de modèle à bien des gouvernements catholiques. Il laisse les évêques administrer librement leurs diocèses, sans y mettre le nez ; partout ces derniers élèvent des églises, des écoles, des collèges dans lesquels ils sont chez eux. Tous les Ordres religieux ont droit de cité, et pendant les luttes des Cultur-kampf allemand et français, les religieux proscrits ont trouvé un asile honorable sur cette terre.

Quant à l'église janséniste, elle s'éteint lentement dans le mépris public. En 1800, elle comptait 5986 fidèles. Lors du concile du Vatican, ces schismatiques manifestèrent certaines vellétés de se réunir à l'Eglise romaine, et il est probable que ce mouvement aurait été mené à bonne fin, si leur clergé ne l'avait pas entravé. Ils sont donc restés en dehors de cette grande Eglise, dont ils continuent à se dire les enfants, tout en refusant d'obéir à ses lois.

La récente convention acadienne

Parmi les résolutions adoptées dans la convention acadienne, tenue le 15 août dernier, nous en lisons deux qui révèlent un triste état de choses, et que nous croyons devoir reproduire :

“ La convention désire attirer humblement l'attention des autorités religieuses et laïques sur le fait qu'il existe à la Nouvelle-Ecosse et à l'Île du Prince Edouard un grand nombre de localités toutes françaises ou le français n'est nullement enseigné dans les institutions d'éducation : que cet état de choses est très préjudiciable aux meilleurs intérêts religieux et matériels des Acadiens ; qu'il est désirable d'y remédier en encourageant l'enseignement du français à tous les Acadiens, sans préjudice à l'enseignement de l'anglais ou de toute autre langue.”

“ La convention regrette que dans un très grand nombre de nos couvents, principalement dans les comtés de Digby, de Richmond et de Yarmouth, la langue française ne soit pas enseignée ou ne le soit qu'imparfaitement. Cet état de choses se voit dans des centres, où la majorité et même la totalité des élèves sont français. Elle désire attirer respectueusement l'attention des autorités compétentes sur cette regrettable lacune.

Si les faits que mentionnent ces deux résolutions sont incontestables, s'il est vrai de plus que la masse des intéressés les déplore, la ligne de conduite qui s'impose aux Acadiens est nettement tracée ; tout le monde en conviendra.

A propos d'une décoration

Plusieurs de nos journaux se sont joliment chamaillés, tout dernièrement, à propos de la décoration conférée par le S. Siège au lieutenant gouverneur de la province de Québec. Notre manière de voir est sans doute discutable, mais nous sommes plus que jamais convaincu qu'il aurait été de meilleure politique de garder le silence. En supposant même que la procédure suivie aurait été de nature à autoriser de respectueuses observations—ce que nous ne voulons pas examiner—il nous semble que cette liberté n'entre pas dans les attributions de la presse. Si cette ligne de conduite avait été observée, nous n'aurions pas à regretter en particulier certaines remarques du *Canadien*, que nous croyons pouvoir reproduire à titre de document historique.

“ C'est la première fois dans l'histoire du monde, dit le *Canadien*, que le souverain est décoré à la demande de ses serviteurs. Il faut que la Cour de Rome oublie singulièrement parfois les usages diplomatiques, pour agir comme elle vient de le faire. ”

“ Les lecteurs du *Canadien* savent quelle sincère et profonde sympathie a caractérisé nos rapports avec l'honorable M. Angers. Et si nous tenons ce langage, ce n'est pas parce que nous le

croions indigne de la faveur dont il est fait mention dans l'*Electeur*, mais bien pour protester contre la pratique inaugurée depuis un couple d'années, à Rome, de faire de la politique dans notre province avec les choses religieuses. Nous comprenons que M. Mercier, qui a ses petites et grandes entrées dans la chancellerie papale, se serve des influences qu'il a à sa disposition au bénéfice de son parti. Mais nous mériterions de passer pour des idiots si nous n'exercions notre franc parler et ne laissons savoir à qui de droit, et spécialement à Son Eminence le cardinal Rampolla, que nous savons tout à fait à quoi nous en tenir sur l'eau bénite de cour dont il a été si prodigue en ces derniers temps.

“ Pour peu que cela continue, M. Mercier nommera et dénommera les évêques. Déjà on annonce l'élévation au trône épiscopal, de Monsignor Labelle, bien que les évêques n'aient pas été consultés à ce propos. ”

Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Nicolet

M. J. Blais est transféré de Bécancourt à S. Guillaume ; M. Raiche, de S. Cyrille à Bécancourt ; M. E. Bellemare, de Ste Hélène à S. Cyrille ; M. Paquin, de S. Jean à S. David ; M. de Courval, de Ste Perpétue à Ste Clotilde ; M. Mailhot, de S. Louis à Ste Perpétue ; M. E. Tessier devient curé de Ste Hélène ; M. Laperrière, curé de S. Louis ; M. Landry, curé de S. Jean ; M. Béliveau, est nommé vicaire à gentilly ; M. Lemire, à S. Grégoire ; M. Cardin, à S. David ; M. Bérard, à la Baie du Febvre ; M. A.-P. de Courval, à S. Guillaume ; M. Boucher, à S. Christophe ; M. Gagnon, à Pierrevillo ; M. Melançon, à S. François ; M. Papillon, à Ste Monique ; M. P. Lajoie, à la cathédrale ; M. A. Désilets, ass.-directeur du collège de S. Guillaume ; M. Thibaudier, chapelain des Sœurs de l'Assomption de Nicolet ; M. C. Côté, économiste au séminaire ; et M. J. Désaulniers, desservant de Tengwick, pendant l'absence du curé.

CONSULTATION

Lorsqu'on a un Christ auquel sont attachées les indulgences du Chemin de la Croix, si l'on n'est pas empêché par la maladie, doit-on, à chaque *Pater* et *Ave* que l'on récite, changer de place, pour gagner les indulgences ?

R. La *Raccoltà*, qui décrit avec les plus grands détails les conditions pour gagner les indulgences du Chemin de la Croix au moyen des Crucifix indulgenciés, ne parle pas de cette condition.

(*L'Ami du Clergé*, No. 32, 1890.)

Les Protestants et la sainte Vierge

Une publication imprimée à Londres et intitulée *l'Ave Maria*, remarque qu'un des signes encourageants du temps est l'extension de la dévotion à la sainte Vierge, même parmi ceux qui ne sont pas catholiques. A l'appui de ceci, le journal reproduit un passage qu'il extrait d'un sermon tout récent du Révérend Robert Court, un des ministres presbytériens les mieux connus. Le texte du discours était le *Magnificat*.

“ Tous les bons protestants, a dit le docteur Court, devraient vénérer et honorer la sainte Vierge, non seulement à cause de son caractère personnel, mais parce qu'elle est la sainte Mère de Dieu ! Je dirai que, pour mon compte, il y a longtemps que j'ai appris à aimer et honorer Marie. Jusqu'à ce que l'horloge du temps frappe la dernière heure, les générations après les générations l'appelleront spécialement bénie et bienheureuse. Et pourquoi ? A cause de son Fils. L'Incarnation est le dogme central du christianisme. Niez la maternité divine, ou refusez-lui la place d'honneur qu'elle mérite, la théologie devient une simple philosophie et vos églises de simples clubs de dilettante.”

Humblement dédié aux protestants de Montréal, dont le fanatisme bête a empêché l'érection d'une statue de la sainte Vierge sur la montagne.

NECROLOGIE

Le Révérend M. François-Xavier Tessier ancien curé de St-François de Beauce, décédé le 16 septembre 1890, à Charlesbourg était membre de la Congrégation du P. Séminaire de Québec et de la Société d'une messe, *section provinciale*.

Son service et sa sépulture ont eu lieu à Beauport vendredi, le 19 septembre courant, à 9 heures.

B. PE. GARNEAU, Ptre, Secrétaire.

INSTRUCTION CHRETIENNE

Peut-on être sauvé sans la foi ? Non, sans la foi, point de salut.

Peut-on appuyer cette affirmation sur quelque autorité ? Oui, sur l'autorité de Jésus-Christ lui-même, qui a dit : “Celui qui croira sera sauvé; celui qui ne croira pas, sera condamné.” Qu'est-ce donc que la foi ? La foi est une vertu surnaturelle par laquelle nous croyons, lors même que nous ne pouvons comprendre, Quelles qualités doit avoir la foi pour être un principe de salut ? Elle doit être ferme, simple et universelle.

Notre foi doit être ferme, c'est-à-dire, il faut croire sans osciller, sans hésiter et sans rougir.

Croire sans osciller, c'est toujours professer la même foi, en tout temps et en tout lieu, et ne pas faire comme ceux qui sont catholiques avec les bons catholiques, incrédules avec les impies, et presque hérétiques avec les protestants. Croire sans hésiter, c'est repousser tout doute sur n'importe quelle vérité de la foi, et ne pas s'arrêter volontairement à des pensées comme celles-ci : Qui sait, après tout, s'il en est vraiment ainsi ? Qui sait s'il y a un enfer ? Qui sait si les prêtres ont le pouvoir de remettre les péchés ? Si ces doutes sont volontaires, ce sont des péchés graves contre la foi. Croire sans rougir, c'est ne pas avoir peur de pratiquer sa religion, ne pas reculer lâchement devant une fade plaisanterie, ne pas craindre de faire un signe de croix avant et après le repas, quand on est en société, ne pas rougir de se mettre à genoux, et d'être aperçu dans la compagnie d'un homme vertueux.

Notre foi doit être simple, c'est-à-dire il ne faut pas chercher le pourquoi et le comment des vérités révélées, se contenter de la parole de Dieu lorsque nous ne comprenons pas. Il suffit, dit S. Paul, de savoir à qui nous donnons notre foi, pour avoir la certitude. C'est folie que de vouloir comprendre ce qui est au dessus de notre intelligence, comme ce serait folie de prétendre voir les choses invisibles avec les yeux du corps. Une chose que nous ne comprenons pas, n'en est pas moins croyable pour cela. Que croirions-nous dans le monde, si on admettait seulement ce que l'on comprend ? Il faudrait presque tout nier. Mais ce que l'on peut bien faire si nous en doutons, c'est de chercher la preuve que Dieu a parlé.

Notre foi doit être *universelle*, c'est-à-dire il faut croire sans exception toutes les vérités. Les motifs que nous avons de croire certaines vérités, nous obligent de croire toutes les autres. Si nous en nions une seule, pas de salut.

Pour être sauvé, il faut donc posséder une foi ferme, simple, universelle, et de plus, mettre toujours nos actes en harmonie avec notre foi, ce que grand nombre de chrétiens ne font pas toujours.

LE CARDINAL NEWMAN

Nos lecteurs seront sans doute heureux de lire quelques détails sur la vie du cardinal Newman, mort, il y a quelques semaines, dans sa 90e année.

Le 29 septembre 1845, un des disciples de Newman avait abjuré le protestantisme dans la chapelle des Passionnistes d'Aston Hall. Le jeune converti était à peine de retour à l'ermitage de Littlemore que, déférant au désir de Newman, il écrivait au supérieur de ces religieux et le priait de se rendre à Oxford. Le P. Dominique, c'était le nom du religieux, ne perdit pas un instant. Ancien petit père des Apennins, il s'était senti, un jour, puissamment averti au-dedans de lui-même qu'il était destiné à prêcher l'Évangile sous les cieux du Nord. Après avoir attendu trente ans, il avait enfin reçu mission d'évangéliser l'Angleterre, sans avoir jamais révélé ses désirs. Voilà l'homme en présence duquel allait se trouver M. Newman.

Soupçonnant quelque mystérieux appel, le P. Dominique se mit aussitôt en route et arriva, le soir même, à Oxford, trempé jusqu'aux os.

À onze heures, la voiture entra dans le village et se dirigea vers le manoir. Introduit dans le salon, le P. Dominique s'approchait du feu pour se réchauffer, quand M. Newman, ouvrant tout-à-coup la porte, se jeta aux pieds du religieux et lui demanda sa bénédiction. À ce spectacle, des larmes de joie baignèrent les joues de l'ancien petit père de la Sabine. L'ancien *fellow* d'Oxford priait le prêtre catholique de l'admettre dans l'Église de Jésus-Christ. Le P. Dominique, tombant à son tour à genoux, remercia le Ciel qui l'avait porté vers l'Angleterre pour recevoir l'abjuration du plus illustre anglican du XIX^e siècle.

M. Newman passa la nuit à faire sa confession générale, fit sa profession de foi le lendemain, et sa première communion le 10 Octobre.

Le chef du mouvement catholique avait alors 44 ans. Sa conversion fit l'effet d'un coup de foudre. " Depuis la Réforme — écrivit M. Gladstone à Mme Craven, — c'est le plus grand événement qui se soit produit en Angleterre. " John-Henry Newman était l'homme que toute l'Angleterre considérait comme un instrument providentiel destiné à rendre à l'Établissement protestant le lustre que l'indifférence du dernier siècle lui avait fait perdre. Et voilà que cet " instrument providentiel " désavouait l'Église anglicane !

Sur le conseil de Mgr Wiseman, M. Newman vécut encore un an de la vie monastique de Littlemore, puis, au mois de septembre 1846, il se rendit à Rome, où il reçut les ordres sacrés. À son retour de la Ville-Eternelle, l'abbé Newman réunit un certain nombre de ses anciens disciples et fonda la Congrégation anglaise de l'Oratoire. La nouvelle communauté s'établit à Birmingham.

L'illustre fondateur de l'Oratoire de Birmingham hésita longtemps avant d'accepter, en 1879, les honneurs de la pourpre. Léon XIII dut user de son autorité, et, pour ôter tout prétexte aux derniers refus du docteur Newman, le Souverain-Pontife dispensa l'éminent religieux de l'obligation de résider à Rome et lui permit de ne pas se séparer de sa chère communauté d'Edgbaston.

Le cardinal Newman était considéré comme l'un des meilleurs écrivains de l'Angleterre. Son éloquence touchait des cœurs que l'art oratoire classique eût laissés complètement insensibles. Son influence personnelle, sa sincérité, son dévouement, son abnégation, sa simplicité, en un mot les plus aimables vertus appuyaient son langage et lui donnaient une onction attirante et convaincante.

LA S. C. DE L'INDEX.

Par décret de la S. Congrégation de l'Index, ont été condamnés les ouvrages suivants :

Lo Spiritismo in senso cristiano, per Teofilo Coreni.—Décret. S. Off. Fer. IV. die 16 Aprilis 1890.

Les Annales de Loigny, paraissant le premier vendredi de chaque mois.—Décret. S. Off. Fer. IV. die 11 Junii 1890.

La Vérité sur les condamnations qui frappent Mathilde Marchat (Marie-Geneviève du Sacré Cœur de Jésus-Pénitent, à Loigny, au diocèse de Chartres,) et les partisans de ses révélations.—Eod. Decr.

La Question de Loigny au 28 Février 1890.—Nécessité pour tous d'un appel à Sa Sainteté Léon XIII.—Eod. Decr.

Le décret de la Sacrée Congrégation est du 18 juillet. Il a été, le même jour, approuvé par Sa Sainteté.

PETITE CHRONIQUE

Un portrait du B. J. B. de La Salle, qui fut caché à l'époque de la Révolution, a été retrouvé il y a quelque temps à La Salle dans le Gers. De là et de certains faits antérieurs, il semble résulter que la branche paternelle du bienheureux est sortie de La Salle et non du Béarn, comme on le pensait.

On dit que les États-Unis ont proposé à l'Angleterre de soumettre à l'arbitrage du Pape la solution de leur différend au sujet de la mer de Behring. Pourquoi la France et l'Angleterre n'en feraient-elles pas autant au sujet des droits contestés des pêcheurs français sur les côtes de Terre-neuve ?

—Le Pape a décidé que la bibliothèque du Vatican sera désormais accessible au public. Elle contient 50,000 ouvrages imprimés et 25,000 manuscrits grecs, latins et orientaux.

On prétend que le cardinal Manning va être contraint sous peu de vivre dans la retraite la plus absolue, commandée par son grand âge.

L'évêque protestant de Lincoln, poursuivi pour avoir tout simplement fait placer des cierges allumés sur le maître-autel de sa cathédrale; permis à des enfants de cœur, armés de l'encensoir des thuriféraires, de remplir la dite cathédrale de parfums mystiques; donné la communion au bruit des chants et au son des orgues; revêtu la mitre et tenu la crosse, a été acquitté par la Cour sur tous ces chefs d'accusation. Le protestantisme devient idolâtre à son tour.

Les rapports officiels établissent que sur 939 écoles primaires de la province de Québec, 838 n'enseignent pas un mot de français.

Les *Études Religieuses* ont commencé la publication d'un travail extrêmement remarquable du R. P. Hamon, Jésuite, sur "les Canadiens français émigrés dans la Nouvelle Angleterre." D'après cette étude, les Canadiens forment un tiers de la population catholique de la Nouvelle-Angleterre, et ont bâti, en 20 ans, 120 églises desservies par des prêtres canadiens, et 50 grands couvents où des religieuses canadiennes donnent une éducation catholique et française à plus de 30,000 enfants.

Grâce à la célérité avec laquelle les travaux ont été poussés, les paroissiens de Beauport ont maintenant le bonheur d'avoir les offices dans leur nouvelle église.

Le Rvd M. A. F. Bernier, curé du Wild-Rice, Dakota, espère visiter prochainement Lotbinière, son village natal. Il y a plus de vingt ans qu'il n'a pas revu le Canada.

Le R. P. Turgeon est chargé de prêcher la retraite dans les maisons d'éducation qui suivent: Collège de Lévis, 10 septembre; Grand Séminaire de Québec, 14 septembre; Grand et Petit Séminaire de Rimouski, au commencement d'octobre; Ursulines de Québec, 24 octobre.

La retraite des élèves du Petit Séminaire de Québec, commencée le 17 septembre, est prêchée par le R. R. P. Hamon.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE.

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,
Dominion & Cie.,
Gornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (SAFES)

VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.
Téléphone, 278.

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS

CHARLAND & Cie.,
LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des États Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

H. A. MARTINEAU

MARCHAND-QUINCAILLIER

11, RUE S.-PIERRE. QUEBEC

Nous avons toujours en mains : Peintures, vitres, coutellerie, etc. Toute commande, verbale ou par lettre, est exécutée avec la plus grande diligence, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un compte ouvert, ou d'envoyer de l'argent immédiatement. Les membres du clergé sont spécialement invités à nous honorer de leur patronage.



SOUSSIONS

ON RECEVRA à ce Bureau, jusqu'à VENDREDI, le 19 SEPTEMBRE prochain, inclusivement, des SOUSSIONS cachetées, adressées au soussigné avec la suscription "SOUSSION POUR TRAVAUX DE STE ANNE DES MONTS," pour la construction d'un BLOC ISOLÉ, à Ste. Anne des Monts, comté de Gaspé, Québec, d'après les PLANS et DEVIS que l'on pourra voir en faisant application au maître des postes, à Ste Anne des Monts, et au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, où l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies et portant leurs véritables signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent du montant qui y sera inscrit, et payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 25 Août 1890.

≡VIGNOBLES CANADIENS≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.
Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

Est en vente : chez MM. F. Béland, 254, rue Saint-Jean ; J. L. Drouin et frères, 96, rue Saint-Joseph ; Alfred Gingras, rue Saint-Joseph, et Diles Gastonguay et Vaillancourt, 81, rue Saint-Vallier.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS : CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilles, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, éparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

I RIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.